

25 septembre 2023 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Conclusion du Conseil de planification écologique.

Je tiens à remercier Madame la Première ministre et l'ensemble des ministres qui ont été présents pour ce Conseil de planification écologique.

L'objectif qui est le nôtre, dont nous avons débattu pendant 2h30 et qui était l'objet du travail du Gouvernement depuis maintenant 14 mois, c'est de bâtir une écologie à la française, qui répond à un triple défi, qui n'est pas que le nôtre mais celui de la planète. Celui du dérèglement climatique et de ses conséquences, celui d'un effondrement de notre biodiversité et celui de ce que je qualifiais il y a un petit peu plus d'un an de "fin de l'abondance" et au fond de la rareté de nos ressources, qu'il s'agisse de l'eau, des matériaux et terres rares, etc.

Pour cela, nous avons bâti une stratégie de baisse des émissions de CO2 et d'adaptation visant également à renforcer notre souveraineté, et donc réduire nos dépendances, compatible avec notre objectif de réindustrialisation et de plein emploi, et qui vise également à accompagner à la fois les territoires et les personnes qui sont les plus fragiles et donc de bâtir un chemin de transition juste.

J'avais pris durant la campagne présidentielle un engagement : que la Première ministre soit en charge de la planification écologique, qu'elle ait auprès d'elle un secrétariat général de la transition, ce qui a été fait dès le début de ce quinquennat, et que deux ministres soient principalement chargés de ces dossiers, un ministre en charge de la transition écologique, environnementale et des territoires, et une ministre en charge de la transition énergétique. Ces engagements ont été tenus et la planification, qui a été validée aujourd'hui, est le fruit de 14 mois à la fois de travaux, de concertations, dans le cadre des Conseils nationaux de la refondation qui ont été largement débattus.

Le plan d'aujourd'hui ainsi validé décline plusieurs dizaines d'actions qui vont nous permettre de réduire nos émissions de CO2. Il sera complété par une stratégie biodiversité qui sera présentée en octobre et un plan d'adaptation qui sera présenté en décembre. Et c'est en quelque sorte dans ce triptyque que nous ferons avancer le pays.

Ce plan, je veux ici le dire, s'inscrit d'abord sur un bilan, et c'est ce qui fait notre crédibilité. Nous avons ces dernières années commencé le travail pour la biodiversité en luttant contre l'artificialisation des sols, en protégeant nos forêts, en abandonnant aussi des grands projets, de la Montagne d'or en Guyane à Europa City en région parisienne.

On a renforcé aussi une politique de souveraineté écologique ces dernières années. Pour les voitures, nous avons une stratégie batterie qui nous permet d'avoir 4 grandes usines de batteries, en particulier dans les Hauts-de-France, qui sont le fruit de ce travail. Nous avons développé une stratégie claire sur l'aérien avec l'interdiction des vols domestiques dès qu'il y a une alternative en train, relancé les petites lignes, les trains de nuit en lien avec nos régions, relancé le chantier à la fois de la régénération de notre réseau ferroviaire avec les réformes et les réinvestissements, et des lignes à grande vitesse partout où elles étaient adaptées.

Donc c'est sur cette base, et je ne veux pas être trop long sur le bilan, mais c'est tout ce bilan qui nous permet d'avoir d'abord des résultats : nous avons durant les cinq dernières années réduit nos émissions de CO2 deux fois plus vite qu'auparavant. Et là où on les réduisait d'environ 1% par an, on les a réduites de 2% par an entre 2017 et 2022. Pour que nos compatriotes mesurent l'effort qui est demandé, au fond si on prend l'effort total depuis 1990, on a fait la moitié du chemin. C'est l'autre moitié qui nous reste pour atteindre la réduction de 55% des émissions de CO2 à horizon 2030. C'est donc un chemin qui est atteignable, il suppose d'aller 2,5 fois plus vite sur les 5 années à venir. Et donc là où on a ces 5 dernières années baissé de 2% par an les émissions, de réussir à baisser sur la période 2022-2030 de 5% par an ces émissions. Et de le faire par une stratégie qui correspond à la philosophie d'ensemble qui a toujours été la nôtre, qui est une politique de sobriété mesurée – ce qu'on a fait sur l'eau, ce qu'on a fait sur l'énergie ces derniers mois – où les efforts sont partagés.

Une politique d'innovation, où on investit là aussi sur l'innovation technologique c'est ce que porte la mission France 2030 et chacun des ministères ; et une politique de transformation de tous les comportements, ceux du consommateur par entre autres l'étiquetage, la responsabilisation, ceux des producteurs, ceux des financeurs, qu'ils soient publics ou privés avec les mécanismes d'éco-conditionnalité. Donc c'est cet ensemble que nous allons continuer de décliner.

Au fond, cette écologie française, pour moi, repose sur quelques principes simples que je veux ici détailler pour conclure notre propos et le plan d'action qui tient en quelques dizaines de pages et est beaucoup plus ambitieux que je ne saurais ici y revenir en détail.

D'abord, j'insiste sur ce point : c'est une écologie qui est basée sur la science et sur les résultats objectifs. Tout ce qui est présenté dans ce plan repose sur les études du GIEC, sur tout ce que je viens d'évoquer du premier quinquennat, et donc des éléments élaborés, documentés par nos scientifiques. C'est pour ça que ça n'est ni une écologie du déni, ni une écologie de la cure qui serait incompatible avec la tenue d'un modèle productif et social qui est le nôtre. Ensuite, c'est une écologie souveraine. Et j'insiste sur ce point. Et notre souveraineté est en effet renforcée par la décarbonation. En effet, au fond, toute cette stratégie va nous permettre de réduire notre dépendance à ce qu'on appelle les énergies fossiles, essentiellement le charbon, le pétrole, le gaz ; énergie que d'ailleurs nous ne produisons pas, dont nous dépendons. Les études ont très bien montré, et elles ont conforté cette stratégie, qu'on va passer au fond de 60 % d'énergie fossile à 40 % en raison de 2030 grâce à cette stratégie.

On va réduire notre dépendance avec pour moi, un objectif qui est absolument fondamental dans cette décarbonation, c'est la sortie du charbon. Je pense que la priorité que nous nous sommes donnée pour le pays et que nous allons porter à l'Europe et à l'international, c'est sous ce mandat, et donc d'ici au 1er janvier 2027, d'être totalement sortis du charbon pour la production de notre électricité. Et c'est cette sortie du charbon qu'il faut porter en Européens et pour le monde et qui correspond là encore aux objectifs que nous fixe le GIEC, qui fixe la barre de 2030 pour sortir du charbon. La France sera en avance sur ce rendez-vous grâce à cette stratégie.

L'écologie souveraine, c'est aussi celle que nous avons déployée à travers la stratégie dite de Belfort, c'est-à-dire notre triptyque : sobriété et efficacité énergétique, déploiement des ENR, des énergies renouvelables, et nucléaire. Donc, sur ce volet-là, la stratégie que nous avons validée aujourd'hui, s'appuyant là aussi sur ce que nous avons consolidé, permettra de mettre en consultation notre politique pluriannuelle de l'énergie dès octobre, d'avoir réunion politique en octobre et novembre sur le déploiement de l'éolien en mer, qui permettra de lancer le débat public sur l'éolien en mer et qui nous permettra de tenir l'objectif des appels d'offres sur l'éolien en mer à horizon fin 2024, ce qui est absolument clé, et d'avoir une loi sur la production d'énergie pour le mois de décembre. C'est ainsi que nous consoliderons le renforcement de notre souveraineté, cette décarbonation de notre production d'énergie.

Tout ça s'accompagne aussi de notre stratégie européenne, parce que cette écologie souveraine, c'est celle que nous portons en Europe avec la taxe carbone aux frontières, c'est celle aussi qui nous a conduits, et je vais y revenir dans un instant, à développer des filières industrielles sur notre sol et à avoir une stratégie du made in Europe.

Deuxième élément justement, c'est une écologie qui crée de la valeur économique et qui s'appuie sur une stratégie industrielle. C'est ça qu'il y a derrière ce plan et sur lequel il faut ici insister. Au fond, notre dépendance aux énergies fossiles, ça nous coûte 120 milliards par an. Et nos compatriotes doivent l'avoir en tête, c'est le prix de notre dépendance. Ce qu'on veut progressivement faire, c'est pouvoir le réinvestir, ce qui va nous améliorer la balance commerciale, moins dépendre et éviter d'ailleurs ensuite, quand il y a des déséquilibres des cours mondiaux, de devoir les compenser comme on est en train de le faire aujourd'hui sur les carburants ou sur d'autres éléments qu'on importe sur lesquels nous sommes totalement dépendants. C'est aussi pour ça que c'est la bonne stratégie économique et de pouvoir d'achat dans la durée, cette stratégie de décarbonation et cette stratégie écologique que nous portons.

Alors en matière justement d'une écologie qui crée de la valeur économique, on a lancé il y a un an la décarbonation des 50 grands sites industriels les plus émetteurs. Ils ont été reçus à l'Élysée il y a un an. Tous ont désormais un plan usine par usine qui permet d'atteindre la réduction d'émissions à hauteur 2030 de 45 %. Ces plans seront signés fin octobre-début novembre, pour la totalité d'entre eux, ce qui nous permettra de tenir l'objectif. Tout ça a été fait grâce à l'effort collectif, un investissement massif de l'État pour changer les modes de production et décarboner. Et nous allons ensuite l'étendre à nos petites et moyennes entreprises et nos entreprises de taille intermédiaire.

Ensuite, on va accélérer sur la partie industrielle avec deux grands chantiers qui s'ouvrent devant nous. D'abord, un grand inventaire de ressources minières qui sont nécessaires à la transition écologique, parce qu'on doit disposer d'une carte précise des ressources en matière de lithium, de cobalt qui se trouvent sur notre territoire pour sécuriser cette souveraineté de nos matières premières. C'est là où la rareté est en quelque sorte jumelle de la décarbonation. Et nous devons aussi regarder précisément les gisements d'hydrogène naturel qui pourraient jouer un rôle majeur pour produire cette énergie du futur.

Et puis, le deuxième chantier sur lequel on va accélérer en matière d'industrie, c'est celui des technologies de rupture, en particulier hydrogène et capture et séquestration de carbone. Et sur ce dernier sujet, une consultation est en cours et à l'issue, il faut que nous soyons capables de développer au moins un site en France, là aussi pour réduire notre dépendance à l'extérieur.

Et enfin, l'industrie et ses filières, mais aussi la recherche, ce sont les laboratoires à solutions pour cet immense défi. Et c'est ce qui est au cœur de la loi pluriannuelle de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la mission France 2030 qui vont se concentrer sur ces enjeux.

Je vais insister sur quelques autres grandes filières industrielles et de transformation économique, sur cette écologie créatrice de valeur, c'est la question des transports. C'est une question d'aménagement du territoire, d'égalité de nos territoires, mais également là aussi de filières, parce qu'on a des grands acteurs industriels très forts en la matière. Nous avons lancé là aussi il y a un an une ambition, c'est de développer ces RER métropolitains pour favoriser le transfert justement de la voiture individuelle vers du transport collectif moins émetteur. C'est un chantier à la fois d'aménagement du territoire, mais également un chantier industriel. Au total, il représentera 10 milliards d'euros. Il va faire travailler les industriels français massivement et donc on a retenu 13 projets, là aussi, notre objectif est dépassé. Il y a plusieurs autres projets moins mûrs, qui sont, si je puis dire, dans la file d'attente. Et donc ces RER métropolitains, nous engageons dès aujourd'hui 700 millions d'euros de l'État pour accompagner les projets et ils donneront lieu à une planification. On aura donc dès octobre la signature des contrats de plan État-Région, le déploiement des financements sur ces 13 premiers projets en même temps que le plan ferroviaire. Tout ça est extrêmement cohérent et ça permettra de lancer là aussi des projets pour notre industrie ferroviaire et les emplois qui vont avec.

L'autre grand sujet sur les transports, c'est évidemment la voiture électrique. Là-dessus, je le disais, nous avons beaucoup avancé. Nous avons structuré d'abord des volumes. On aura au moins 1 million de voitures électriques produites d'ici 2027 sur le sol de France, nous aurons aussi ouvert les 4 grandes usines de production de batteries électriques de Dunkerque à Douai, dans cette vallée de la batterie qui nous permettra, là aussi, d'être exportateur de batteries électriques à horizon 2027. Et nous continuons donc d'accroître l'investissement en la matière.

De la même manière, cette écologie créatrice de valeur économique, c'est celle que nous voulons pour le logement. Là aussi, je l'ai évoqué hier en parlant aux Françaises et aux Français, là où nous aurions pu, comme certains autres, interdire totalement les chaudières à gaz, nous avons décidé, parce que nous sommes une grande nation de production de chaudières à gaz, d'être plutôt sur une politique d'incitation. Nous avons décidé d'encourager nos compatriotes, sans interdiction mais en les incitant à changer plus vite, à développer une filière industrielle de production de pompes à chaleur qui est un formidable levier de substitution, qui est beaucoup moins consommateur et émetteur. Nous avons décidé de tripler la production de pompes à chaleur d'ici à 2027 et d'arriver donc à produire 1 million de pompes à chaleur sur notre territoire et de former en parallèle 30 000 installateurs. Cet objectif nous permettra de tenir, là aussi, nos chiffres de réduction d'émissions, mais nous permettra de créer et de développer véritablement toutes ces filières. Et donc, vous le voyez, sur l'ensemble de ce spectre, on a véritablement une écologie qui crée de la valeur économique.

Je pourrais vous parler aussi de la stratégie agricole qui est la nôtre, de la stratégie forêt, biomasse etc. C'est ce qu'il y a dans ce plan.

L'autre élément de principe, c'est que nous voulons une écologie compétitive et c'est un point clé. Si nous voulons être souverains, si nous voulons créer de la valeur économique, eh bien, on doit avoir des solutions décarbonées qui sont pleinement compétitives. D'abord, c'est cohérent avec la stratégie économique qui est la nôtre, celle que nous déployons à travers le programme qui nous permet aujourd'hui d'être le pays le plus attractif d'Europe et nous allons continuer de le faire. À cet égard, le projet de loi qui sera bientôt mis en œuvre pour l'industrie verte va nous permettre de garder cette compétitivité en baissant le coût d'investissement pour les grands industriels comme pour nos agriculteurs, et en favorisant l'industrie verte de manière compétitive pour, en particulier, tenir face à la Chine et aux États-Unis. C'est cette compétitivité qui nous pousse aussi à avoir une politique européenne qui doit investir davantage pour gagner la bataille européenne en matière de compétitivité.

Et surtout, il y a un point très important qui est au cœur de ce projet et que nous annoncerons en octobre, c'est de reprendre le contrôle du prix de notre électricité. Il n'y a pas d'écologie qui soit compétitive si on a un prix de l'électricité dont on ne reprend pas le contrôle et qui, en quelque sorte, ne nous permet pas d'être soutenable à la fois pour nos entreprises et pour nos ménages. Parce que nous avons nationalisé Electricité De France, parce que nous avons une chance qui est notre base installée nucléaire, parce que nous avons cette stratégie de Belfort que j'évoquais, nous pourrions en octobre véritablement annoncer les prix de l'électricité qui sont compatibles avec cette compétitivité et qui vont donner de la visibilité à la fois aux ménages et à nos industriels et avoir des prix qui nous mettent dans une situation tout à fait favorable et compétitive au niveau européen. Nous allons reprendre d'ici la fin de l'année le contrôle sur les prix de notre électricité au niveau français et européen.

Ensuite, nous voulons une écologie planifiée, donc c'est l'objet même de ce plan présenté et validé aujourd'hui et financé, financé d'abord au niveau de l'État. Là où nous investissons aujourd'hui 33 milliards en 2023, nous allons passer à 40 milliards d'euros d'investissements et donc faire plus 7 dès 2024. Nous avons une trajectoire pluriannuelle qui est inscrite dans nos textes et qui est consolidée avec une méthodologie de budget vert qui est validée, qui correspond aux critères de l'OCDE et qui est maintenant la norme. Notre objectif va être dans les prochaines semaines de consolider notre trajectoire pluriannuelle, de mieux mobiliser d'autres acteurs publics, en particulier la Caisse des dépôts et Consignations, de développer une méthodologie commune avec les collectivités territoriales pour qu'elles se dotent aussi de budgets verts avec des critères homogènes et de pouvoir avoir une stratégie toutes administrations publiques cohérentes avec ce financement.

Ensuite, on doit avoir une politique européenne cohérente avec cette approche. C'est pourquoi l'un des combats que nous mènerons dans les prochains mois sera d'avoir un pacte de stabilité cohérent avec cette approche. L'Europe doit plus investir dans la transition écologique et il ne peut pas y avoir une transition écologique européenne et une vraie stratégie européenne de décarbonation s'il n'y a que de la réglementation et pas d'investissements. Et donc, la France se battra pour avoir une stratégie d'investissement massif pour l'ensemble de nos territoires. Et puis enfin, il nous faut avoir des meilleures incitations pour le secteur privé. Et donc au cœur de cette écologie planifiée et financée, il y a tout un travail qu'on va mener sur les crédits carbone et leur sincérisation - aujourd'hui ils ne fonctionnent pas parce qu'ils sont trop faibles - et la mise en place aussi de crédits biodiversité sur lesquels nous ferons un point d'étape à la fin de l'année.

Ensuite, nous voulons une écologie accessible et juste, c'est-à-dire une écologie qui ne laisse personne sans solutions. C'est d'ailleurs le cœur de notre investissement et de l'investissement de la nation. C'est d'accompagner ceux qui sont le plus loin. Permettre l'accès, c'est permettre en particulier de mettre en place des mécanismes très innovants, nous serons les premiers à le faire en Europe, par exemple, pour les véhicules électriques. C'est pourquoi, dès le mois de novembre, nous serons en situation justement de révéler ce dispositif de leasing à 100 euros pour les premiers modèles de véhicules électriques. Ce ne sera pour l'année 2024 que quelques dizaines de milliers de modèles, mais ce sera l'ouverture de ce guichet. Pourquoi ? Parce que d'abord, nous voulons qu'il soit juste, bien ciblé. Et ensuite, nous voulons qu'il permette l'accès à des véhicules électriques qui sont produits en Europe pour éviter que nous ayons une politique d'accès qui, en quelque sorte, viendrait contredire notre politique industrielle. Mais donc nous allons mettre en place des dispositifs pour rendre accessible le véhicule électrique.

De la même manière, la rénovation thermique des bâtiments doit doubler d'une politique de justice et d'accessibilité. Il nous faudra donc accompagner les ménages qui sont les plus modestes. Au-delà de ce que nous avons commencé à faire avec MaPrimeRénov', nous sommes en train de continuer sa réforme et sa transformation. Et ce, avec une stratégie qui va se lancer dans le logement social, dès octobre, avec la finalisation de l'ensemble de nos mécanismes d'accompagnement pour la rénovation des logements en novembre, qui va nous permettre de mieux accompagner les ménages les plus modestes mais aussi les familles moyennes tout en accompagnant là aussi les bailleurs sociaux et les acteurs les plus structurants pour pouvoir rénover plus rapidement le parc, avec là aussi une exemplarité du côté de l'État. Nous allons donc accélérer nos investissements pour la rénovation thermique de nos propres logements.

Quand je parle d'une écologie accessible et juste, c'est évidemment aussi le travail que nous devons faire pour accompagner nos agriculteurs. Avoir une écologie accessible, c'est ne jamais laisser des agriculteurs sans solution. C'est la politique que nous avons retenue pour le glyphosate, celle de toujours chercher le bon point d'équilibre. Néanmoins, en France, nous allons baisser de 30 %, ce qui est unique en Europe, notre dépendance. Nous ne laisserons jamais d'agriculteurs sans solutions et sans impasse. Ça se fera donc par une stratégie d'investissement dans la recherche d'investissements, dans l'accompagnement, sans surtransposition, et en veillant à ce qu'il n'y ait pas justement de différences entre pays européens pour ne jamais nous placer dans la situation de perdre là aussi notre compétitivité.

Et puis, cette écologie accessible et juste, elle passe là aussi par la cohérence au niveau européen international, les clauses miroirs que nous défendons à l'international et qui protègent nos industriels et nos agriculteurs. La taxe carbone aux frontières, qui est un mécanisme absolument essentiel pour de la justice et de la loyauté à l'égard de nos producteurs.

Mais plus largement, quand on parle de justice, je veux ici souligner que beaucoup des transformations que nous sommes en train de faire, portent en elles-mêmes des éléments de justice parce qu'elles sont nécessaires pour les plus modestes d'entre nous. Réduire les émissions, c'est réduire la pollution dans nos villes, c'est avoir une politique de prévention pour lutter contre la bronchiolite ou la détresse respiratoire qui touchent souvent les plus vulnérables d'entre nous, et les personnes âgées comme les femmes enceintes ou les enfants des milieux les plus modestes. C'est de la véritable justice.

Ensuite, nous voulons une écologie qui protège les Français et la nature. C'est la mission qui nous est donnée. C'est aussi pour ça que je crois que l'écologie a quelque chose de régalien à cet égard. Et ce qui est au cœur de la stratégie d'ensemble qui est la nôtre. Travailler avec les agriculteurs pour leur permettre d'avoir par l'écologie une réponse à la baisse des rendements par l'agrovoltaïsme, la biomasse, les carburants durables qui sont des mécanismes de revenus complémentaires mais qui vont permettre justement de protéger leurs revenus. Travailler avec les forestiers pour leur permettre, là aussi, de protéger, reconstituer la forêt et qui viendront compléter la stratégie forestière qui est la nôtre à la fois de protection et de plantation d'un milliard d'arbres nouveaux d'ici 2030. Travailler avec nos Outre-mer, qui concentre l'essentiel de notre biodiversité pour avoir cette stratégie que nous déploierons en octobre. Travailler pour, au fond, protéger notre nature et nos paysages, ce qui montre que notre écologie est aussi une stratégie de préservation de notre cadre de vie, de notre richesse de biodiversité et au fond, de nos paysages qui constituent l'identité profonde de la France.

Ensuite, nous voulons une écologie qui soit territorialisée. La stratégie qui a été présentée aujourd'hui est détaillée point à point, est une stratégie qui est le fruit d'un très gros travail d'une concertation qui a associé toutes les parties prenantes. La Première ministre et le ministre en charge de la Transition lanceront un débat au mois d'octobre, sur le terrain, dans chaque région. Notre objectif est maintenant que ces objectifs nationaux soient partagés au niveau des territoires et qu'ils soient déclinés avec, au fond, des objectifs qui sont eux intangibles et une liberté qui est donnée sur les moyens et le chemin des indicateurs et des responsabilités clairement établies. Ceci, pour que nous puissions distinguer, si je puis m'exprimer ainsi, ceux qui sont engagés ont des résultats de ceux qui, en quelque sorte, décident de ne pas jouer le jeu, et pour que ce soit clair pour l'ensemble de nos compatriotes.

Et donc nous allons mettre en place des budgets verts territoriaux, des vraies libertés d'action, mais en même temps des objectifs clairs et des responsabilités partagées au niveau des territoires. La maille est régionale, mais c'est au fond chaque bassin de vie qui sera responsabilisé et donc nos communes auront un rôle très important à jouer. Nos intercommunalités d'agglomération et évidemment les départements seront insérés dans ce jeu avec un accompagnement en matière d'ingénierie territoriale pour que les bonnes réponses soient apportées sur le terrain.

Enfin, c'est une écologie que nous portons partout dans le monde. Nous sommes le premier pays à nous doter d'une stratégie nationale. Mais elle correspond point à point à ce que nous portons à l'international. La sortie du charbon avant 2030, la décarbonation industrielle, la stratégie d'investissement, la stratégie biodiversité reposant sur la protection et le renforcement de nos forêts et la protection de nos océans, c'est une stratégie que nous portons au cœur de l'Europe et à l'international, que nous avons encore défendue et qui est au cœur du Pacte de Paris pour les peuples et la planète.

C'est cette cohérence qui, je crois, nous donne beaucoup de force et c'est l'ensemble de ces points qui structurent cette écologie à la française que j'évoquais. Qui ne décide pas de rouvrir des centrales à charbon. Qui décide de ne pas abandonner ses objectifs, même quand c'est difficile, mais qui sait concilier une ambition climatique avec plus de souveraineté, avec une stratégie industrielle, avec la création d'emplois à travers les principes que je viens d'évoquer.

Je souhaite que l'ensemble des formations politiques qui concourent à la vie de la nation, lorsqu'elles condamnent parfois trop vite le nucléaire, se rendent compte que tous les scientifiques nous disent qu'il n'y a pas une stratégie qui existe sans le nucléaire. Que ceux qui nous expliquent qu'au fond, la taxe carbone aux frontières ne serait pas une bonne chose, quand ils refusent de la voter à l'Europe, se rangent à notre solution parce qu'il n'y a pas de politique loyale sans une taxe carbone aux frontières pour nos Européens et que sur chacun des points que je viens d'évoquer, nous puissions bâtir le maximum de concorde.

J'ai compris que c'était ce qui ressortait des consultations politiques que la Première ministre avait tenu à l'exception d'une formation politique qui a fait le choix de ne pas s'y rendre pour des raisons qui m'ont encore échappé. Mais je ne peux pas imaginer que ce ne soit par désintérêt, c'était sans doute par oubli.

En tout cas, sur tous ces sujets, je veux remercier Madame la Première ministre, les ministres en charge, le secrétariat général à la transition écologique. Très bon travail, on le voit. Les prochaines semaines seront marquées par la déclinaison de tout ce que nous nous sommes dit, par des investissements nouveaux, par des actions que nous allons conduire et par cette territorialisation absolument essentielle ; et sur le plan international, par des rendez-vous européens-internationaux qui iront jusqu'à la COP 28 en fin d'année dans laquelle nous porterons chacun de ces objectifs. Je vous félicite en tout cas pour le travail conduit.

Nous avons maintenant la mise en œuvre qui ne sera pas plus simple, mais dans laquelle il va nous falloir associer toutes les forces vives et partager les responsabilités. Je compte sur vous pour cela et je vous remercie de tout le travail qui a été mené.

Merci à vous. Merci beaucoup, Messieurs, Dames.